

Ouffet, le 01 mars 2012

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 29 février 2012 à 20 H 00'

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne (excusée)	JANSSEN Paulette LEDOPPE Anne (excusée) GROSFILS Francis
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul (excusé) JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilie (excusée) FROIDBISE Francis ROBERT Tony
Groupe d'âge 30 ans 30-50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine (excusée) D'HEUR Astrid DEFREERE Marcel
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie DEFÊCHEREUX Marie-Louise (excusé) KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER JP	RUTHY Philippe (excusé) WALHIN Freddy (excusé) LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph MONFORT Nathalie

Président : Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW (DGO3) : Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Sarah BEAUFAYS ; Benoît HOUBEAU

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal.

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion

- Le PV de la réunion du 30/11/2011 est approuvé.
- Marc GIELEN introduit la réunion et remercie le personnel du GREOA pour la qualité du travail effectué et pour la cohérence du document finalisé.
- Benoît HOUBEAU, auteur de programme, évoque les diverses remarques et modifications suggérées par les membres de la CLDR et souligne la relecture attentive réalisée par les membres suite à la consultation du PCDR. Il présente une synthèse des modifications et corrections apportées à l'étude socio-économique.
- Des adaptations ont été réalisées concernant le bilan de l'Opération de Rénovation Rurale, l'HoReCA, les services sociaux et de santé. Les chiffres de population ont été actualisés. Des modifications ont en outre été proposées par le GT Chemin concernant les annexes cartographiques.



- Sarah BEAUFAYS parcourt les adaptations majeures apportées aux parties II à V. Aucune remarque n'a été formulée concernant les parties II et III du PCDR. Concernant la partie IV, certains projets sont passés du programme d'actions en Lot 0 (ex : terrain de football « B » éclairé à Warzée...). Des mises à jour ont été réalisées pour certaines fiches-projets en fonction d'éléments nouveaux. Ces adaptations seront répercutées dans les tableaux de synthèse de la partie V.
- Chacun souligne le caractère évolutif de la situation de la commune, de divers paramètres et des projets et fiches, et rappelle que si le PCDR est une photographie arrêtée à ce jour de la situation actuelle, il pourra ensuite évoluer en fonction des opportunités et des nouveaux éléments qui seront à prendre en compte.
- Après échange de propos, il apparaît nécessaire de vérifier la superficie communale concernée par les mesures agro-environnementales ; cette vérification sera effectuée en collaboration avec le SPW-DGO3.
- Françoise RAHIER rappelle la suite du programme administratif prévu jusqu'à l'approbation du PCDR par la Région wallonne : approbation du PCDR par la CLDR puis par le Collège avant transmission à ses services pour avis de recevabilité afin de vérifier si le document est complet, approbation par le Conseil communal, envoi des exemplaires à la CRAT qui convoque ensuite la Commune dans les 2 mois ; sur base de l'avis de la CRAT, Françoise RAHIER transmet un rapport au Gouvernement wallon. Françoise RAHIER explique qu'auparavant le Conseil approuvait non seulement le PCDR mais désignait également la 1^{ère} fiche de son PCDR. Maintenant, elle informe qu'il n'est plus obligatoire de se prononcer au Conseil, lors de l'approbation du PCDR, sur une 1^{ère} fiche.
- La parole est donnée aux membres de la CLDR qui déclarent ne plus avoir de remarque à apporter au document « PCDR ».
- La CLDR approuve, à l'unanimité des membres présents, le PCDR.
- La CLDR, à l'unanimité des membres présents, confirme le choix de la fiche 1.1 : Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice.
- Dans les points divers, une information est donnée concernant un projet de coopérative citoyenne dans le cadre d'un projet d'implantation de 4 éoliennes entre My et Pilot (Ferréole).
- Françoise RAHIER rappelle enfin l'importance de poursuivre les actions en CLDR en attendant l'approbation du PCDR et indépendamment des subsides du développement rural. Le Bourgmestre suggère une information concernant les projets en cours au niveau du GAL lors d'une prochaine réunion.
- Fin des débats à 21H00'.

Rédigé à Ouffet le 01 mars 2012
Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

